
Norme internationale



8216/2

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Produits pétroliers — Combustibles (classe F) — Classification — Partie 2: Catégories des combustibles pour turbines à gaz en service dans l'industrie et la marine

Petroleum products — Fuels (class F) — Classification — Part 2: Categories of gas turbine fuels for industrial and marine applications

(standards.iteh.ai)

Première édition — 1986-12-15

[ISO 8216-2:1986](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/42eaa5fc-7e78-4e8b-a378-103baa6f3e8e/iso-8216-2-1986>

CDU 665.75 : 621.438

Réf. n° : ISO 8216/2-1986 (F)

Descripteurs : produit pétrolier, combustible, classification, turbine à gaz.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est normalement confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8216/2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 28, *Produits pétroliers et lubrifiants*.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Produits pétroliers — Combustibles (classe F) — Classification — Partie 2: Catégories des combustibles pour turbines à gaz en service dans l'industrie et la marine

1 Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 8216 établit la classification détaillée des combustibles pour turbines à gaz en service dans l'industrie et la marine, à l'exclusion des combustibles aviation. Elle doit être lue conjointement avec l'ISO 8216/0.

Les combustibles retenus dans la présente classification sont ceux utilisés pour les turbines à gaz dans l'industrie ou pour les turbines à gaz dérivées des turbines aviation, en place dans les installations fixes. Ils concernent aussi les turbines à gaz de la marine. Cette classification ne comprend que les combustibles qui sont liquides à la pression atmosphérique et à des températures normales de stockage. Les combustibles d'origine pétrolière, qui résultent du raffinage de pétroles bruts de diverses origines ne peuvent pas être caractérisés chimiquement, mais peuvent généralement être inclus dans le domaine d'application de la présente Norme internationale.

2 Référence

ISO 8216/0, *Produits pétroliers — Combustibles (classe F) — Classification — Partie 0: Généralités.*

3 Explication des symboles utilisés

3.1 La classification détaillée des combustibles pour turbines à gaz en catégories de produits a été établie pour les matériels en place dans les installations fixes et pour ceux à usage marine, à partir de deux des familles de combustibles (D et R) définies dans la classification générale (la famille « D » représentant les distillats ou produits qui sont principalement des distillats, et la famille « R », les fuel-oils résiduels).

3.2 Conformément à l'ISO 8216/0, les produits sont désignés par un symbole consistant en un groupe de lettres qui, ensemble, forment un code.

Ce code comprend

- le sigle ISO;
- la lettre F (pour la classe des combustibles);
- la catégorie du combustible, formée de 3 lettres. La première lettre désigne la famille (D pour distillat, R pour résidu). Dans ce cas précis, la seconde lettre S ou M

désigne le domaine d'application, S pour statique (fixe), ou M pour marine, et la troisième lettre, T, désigne l'application finale: turbine à gaz;

— des chiffres qui complètent la désignation du code (0, 1, 2, 3, 4) et font référence aux observations correspondantes. Ces chiffres ou grades n'ont aucune signification propre en termes de définition des propriétés des produits.

3.3 Dans le présent système de classification, la désignation des produits est effectuée de façon uniforme. Par exemple, un produit peut être désigné sous sa forme complète, c'est-à-dire ISO-F-DMT 2, ou sous sa forme abrégée, F-DMT 2.

4 Classification détaillée des combustibles pour turbines à gaz

Famille: subdivision selon le type de combustible	Désignation symbole ISO-F		Observations
	Catégorie: subdivision selon les applications	Chiffre distinctif	
Distillat	DST	0	Distillat à bas point d'éclair-type naphta
	DST DMT ¹⁾	1	Distillat à moyen point d'éclair-type kérosène
	DST DMT ¹⁾	2	Distillat-type gazole
	DST DMT	3	Distillat à faible teneur en cendres
Fuel-oil résiduel	RST RMT	3	Fuel-oil résiduel à faible teneur en cendres pouvant contenir des composés lourds de raffinage
	RST RMT	4	Fuel-oil résiduel contenant des composés lourds de raffinage

1) L'attention est attirée sur les limites de point d'éclair minimum, pour les catégories DMT 1 et DMT 2, telles que précisées dans l'Amendement 1981 de la Convention internationale de sécurité en mer (1974) ^[1].

Bibliographie

[1] ISO 8217, *Produits pétroliers — Combustibles marine (classe F) — Spécifications.*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8216-2:1986

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/42eaa5fc-7e78-4e8b-a378-103baa6f3e8e/iso-8216-2-1986>